



# ADEPT



## ASSOCIATION NATIONALE POUR LA DEFENSE DES BIENS PATRIMONIAUX FRANÇAIS EN TUNISIE

55, rue Perronet 92200 NEUILLY SUR SEINE

site Internet : <http://www.adept-tunisie.com>

mail : [asadept89t@adept-tunisie.com](mailto:asadept89t@adept-tunisie.com)

Le 25 août 2013

Le Président

Mr Bernard COLL JEUNE PIED-NOIR BP 91570 BIEVRES TEL 0680217854 [jeunepiednoir@wanadoo.fr](mailto:jeunepiednoir@wanadoo.fr)

Cher Monsieur Coll,

Je ne pourrai pas assister à la réunion des Présidents le vendredi 6 septembre à Port Barcarès., mais je tiens à vous souligner l'adhésion totale de l'ADEPT au projet d'UNION à partir duquel l'ensemble des rapatriés enfin unis pourrait présenter un projet de loi d'indemnisation définitive ou entreprendre, comme le répète inlassablement Mr Gilbert Orrand, notre Président d'honneur, qui travaille la question depuis 1999 et a eu plusieurs contacts directs avec le CIRDI, une réflexion et une consultation juridique très poussée auprès d'un spécialiste du droit international pour saisir le CIRDI afin qu'il rende un arbitrage indiscutable sur nos contentieux. Je n'ai pas les compétences nécessaires pour juger de la recevabilité de cette action et de ses conséquences et souhaite m'en remettre à plus qualifié que moi. Il m'a été dit, sans autre précision, qu'un avis de ce type avait déjà été demandé par une association. Savez-vous de qui il s'agit et comment je pourrai prendre connaissance du résultat de cette démarche si elle a bien eu lieu.

Je profite de ce courrier pour vous joindre notre participation annuelle pour toutes les actions médiatiques que vous menez au nom des rapatriés et des harkis et le rappel mémoriel nécessaire de tout ce qu'ils ont subis avant et surtout après la date du 19 mars 1962, date choisie par le gouvernement actuel comme journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, contre l'avis de la quasi totalité des rapatriés et de leurs représentants. Je vous en avais déjà parlé dans mon courrier de mars en félicitant le maire de Perpignan qui, refusant de se joindre au cérémonial gouvernemental de pavoiser la mairie, avait fait de cette date un jour de deuil avec mise en berne du drapeau français de la mairie.

Après ce choix du 19 mars, le gouvernement a encore prouvé, avec ses déclarations à Alger, à Tunis, ses manipulations sur la MIR et l'ANIFOM, et l'inaction de Mr Kader ARIF, qu'il n'aimait pas les rapatriés et que n'avions rien à attendre de lui. Comment dans ces conditions espérer qu'il puisse accepter une Loi d'indemnisation complémentaire et quels moyens de pression suffisant pensez-vous pouvoir envisager?

Quoiqu'il en soit l'ADEPT sera avec vous, dans cette UNION dont la volonté devra se manifester par des actes à la hauteur de l'enjeu et je vous remercie par avance de nous en faire tenir le compte-rendu.

Je vous prie de recevoir, Cher Monsieur Coll, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Louis Badelon

ORRAND Gilbert  
Président de l'ADEPT

BADELON Louis  
Président de l'AGO

ROUMEAUX Micheline  
Secrétaire de l'AGO

PEREZ Charles  
Scrutateur de l'AGO

HARSON Jean Marie  
Scrutateur de l'AGO